



PROGRAMME D'ÉTUDE

Technicien Audiovisuel Cinéma et Télévision Option « Mise en scène » & « Image »

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

- | | |
|---|-----|
| 1. Préface de la directrice | p 3 |
| 2. Direction et administration | p 4 |
| 3. Conditions d'admission | p 5 |
| 4. Objectifs de la formation et débouchés | p 5 |

II. LES COURS

- | | |
|--|------|
| 1. Programme de la formation | p 7 |
| 2. Modalités de contrôle des connaissances | p 9 |
| 3. Organisation de l'année | p 9 |
| 4. Répartition des semestres | p 10 |
| 5. Equipe pédagogique | p 11 |

Le règlement des études présenté ici donne des informations sur l'organisation des enseignements, leurs contenus, les modalités d'évaluation continue et terminale et de délivrance des diplômes. Il est à l'usage des étudiants et de l'équipe pédagogique et administrative de l'EscaT. Ce Règlement des Etudes complète le Règlement Intérieur. Il a été soumis au conseil pédagogique de l'établissement.

Préface de la directrice

L'EscaT a été créée en 2017, ce qui en fait une toute jeune école de cinéma, la seule en Centre-Val-de-Loire. Elle permet à des aspirants cinéastes d'apprendre différents métiers du cinéma en restant dans leur région.

La vocation de l'EscaT est double : tout d'abord fournir aux étudiants le savoir-faire qui leur permettra d'occuper une place dans le cinéma ou l'audiovisuel, mais également leur fournir les codes implicites afin qu'ils ne soient pas perdus dans ce milieu qui leur est, pour la plupart, étranger.

Au moment de se lancer, nul ne peut prédire qui va réussir. Le talent n'est rien sans le travail et la rigueur. Deux valeurs indispensables que nous avons l'ambition de leur inculquer pour que leur créativité puisse s'épanouir.

Le cursus court et intensif - en deux ans (+ 1 année optionnelle) – explore les notions essentielles du processus de création, basées sur la pratique de l'écriture, du tournage et de la post-production ; les exercices et les projets s'enchaînant tout au long de l'année.

L'effectif restreint permet une proximité entre l'équipe pédagogique et les élèves. Une attention toute particulière est portée à chacun d'entre eux. Le fonctionnement de l'école s'apparente à celui d'une équipe de tournage :

Tout le monde y a sa place, et pose sa pierre à l'édifice.

Chaque maillon de la chaîne est essentiel.

L'humain constitue la première valeur prise en compte au moment de l'intégration à l'EscaT.

Les liens, la complémentarité se mettent en place au fur et à mesure que le cursus avance.

Les élèves tissent peu à peu leur réseau.

L'EscaT cultive également l'autonomie des étudiants.

À présent techniciens, ils peuvent mettre en commun leur énergie pour devenir force de proposition. Indépendants, ils sont en capacité d'initier des projets sans forcément attendre le feu vert des instances.

Isabelle Heurtaux
Directrice fondatrice

Directrice, Responsable de la formation : Isabelle Heurtaux

Responsable des programmes : Isabelle Heurtaux

Responsable Administratif et pédagogique : Isabelle Heurtaux

Assistante Administratif et pédagogique : Sarah Chauvet

Responsable pédagogique des stages en entreprises : Isabelle Heurtaux

Responsable administratif des stages en entreprises : Sarah Chauvet

Responsable technique : Aurélien Geneix

Coordonnées

Adresse postale : 34 rue de suède 37100 TOURS

www.escat-france.com

Académie : Orléans- Tours

Nous contacter

02 46 65 53 37

Isabelle HEURTAUX, Directrice isabelleheurtaux@escat-france.com

Sarah CHAUVET, Assistante de Direction administration@escat-france.com

Aurélien GENEIX, Responsable technique aureliengeneix@gmail.com

L'équipe enseignante est joignable via la messagerie Pronote

Nous rendre visite

Ligne de bus 2 (arrêt « abbayes Gatines ») ou 17 (arrêt « Cousinerie »)

Ligne A du tramway puis le bus 2 (la correspondance se faisant à la station « Copée »)

Statut Juridique

EURL au capital de 6000€

R.C.S 828 826 917 – NAF 8542Z

Conditions d'admission

Le CERTIFICAT de Technicien Supérieur de Cinéma et d'Audiovisuel est ouvert en formation initiale notamment aux titulaires d'un baccalauréat toutes séries (ou en cours d'acquisition durant l'année scolaire, étant entendu que l'inscription définitive dans ce cas est conditionnée par l'obtention dudit diplôme).

Préalablement, les candidats doivent télécharger le dossier de candidature sur www.escat-france.com (onglet « S'inscrire ») et l'envoyer, dûment rempli, à l'administration de l'école (seuls les dossiers complets sont examinés). A la suite de quoi, les candidats sont convoqués pour un entretien oral.

Suite à cet entretien, une pré-validation est donnée par la direction suivie d'une validation définitive après étude du jury d'admission.

Objectifs de la formation et débouchés

Objectifs

L'École Supérieure de Cinéma et d'Audiovisuel de Tours forme des jeunes gens attirés par le cinéma et la télévision afin qu'ils puissent, au bout de deux ans d'études, intégrer des équipes de tournage ou de production.

Nous leur assurons le lien nécessaire entre l'école et la vie active, en mettant à leur disposition les outils pédagogiques, le matériel de tournage, les connaissances pointues et les réseaux indispensables pour le métier dans lequel ils veulent se lancer. Pour certains d'entre eux, un stage dans une société en rapport avec le cinéma ou la télévision leur est proposé.

En abordant aussi bien la création que la production, l'écriture que le tournage, le son que le montage, l'histoire que l'actualité, nos élèves auront en main tous les atouts pour réussir à passer le pas d'étudiant à jeune actif.

Spécialisations

La spécialisation « Mise en scène » inclut scénario, réalisation, assistantat de mise en scène.

La spécialisation « Image » inclut le cadre, l'électricité, la machinerie.

Débouchés

Le poste de « stagiaire » est un poste à part entière, qui apparaît dans les grilles de salaires réglementées par le CNC (Centre National de la Cinématographie) sous le titre « auxiliaire » ou « 3ème assistant »

Nos élèves pourront donc, dès qu'ils sortiront de l'école, intégrer des équipes de tournage ou des sociétés de production en tant que « stagiaire » (stagiaire-régie, stagiaire-mise en scène, stagiaire-décoration, stagiaire opérateur- vidéo, stagiaire-monteur etc...)

Au fil du temps et de leurs expériences, ils monteront dans la hiérarchie jusqu'à atteindre le niveau de « chef de poste » (Chef-opérateur, Réalisateur, Directeur de production, Chef-électricien, Chef-monteur etc...)

Ce sont ces « chefs de poste » que nous répertorions [ici](#) et qui constituent la finalité des débouchés professionnels de la formation de l'EscaT.

Programme de la formation

Le programme du Certificat de « Technicien Audiovisuel Cinéma et Télévision » de l'EscaT est organisé autour de huit Unités d'Enseignements (UE) elles même composées d'EC (Éléments Constitutifs) :

- 1 unité consacrée aux enseignements de culture générale et cinématographique (UE1)
- 1 unité consacrée à l'enseignement d'une langue vivante (UE2)
- 3 unités consacrées à l'apprentissage des techniques professionnelles (UE3, UE4 & UE5)
- 1 unité consacrée aux projets tutorés (UE6)
- 1 unité consacrée aux enseignements techniques optionnels obligatoires (UE7)
- 1 unité consacrée aux enseignements techniques optionnels facultatifs (UE7)

UE1 – Culture artistique et cinématographique

Cette première unité permet aux étudiants de construire leur culture générale, de posséder les repères nécessaires à leur création. Ils s'initient à l'histoire et au langage cinématographique. Ils apprennent à se repérer dans le paysage audiovisuel/culturel passé et présent.

- EC1- Histoire du cinéma
- EC2- Initiation au langage cinématographique
- EC3- Actualité du cinéma
- EC4- Culture cinématographique (projections et cinémathèque)

UE2 – Langue vivante

La langue enseignée à l'EscaT est l'anglais. Il ne s'agit pas ici de reprendre les bases grammaticales de cette langue mais bien d'acquérir du vocabulaire technique indispensable tant la profession s'internationalise. Dans cette UE les étudiants apprendront à utiliser le vocabulaire des tournages.

- EC5- Anglais

UE3 - Ecriture, production & mise en scène

Cette unité est composée de deux volets ; Le premier volet est constitué de matières axées autour de la mise en scène (scénario, réalisation, direction d'acteur...). Il est essentiel pour nourrir la créativité et acquérir les bases des différentes formes d'écritures cinématographiques. Il se compose de cours théoriques, de travaux pratiques ainsi que de travaux dirigés.

- EC6- Scénario
- EC7- Réalisation
- EC8- Direction d'acteur
- EC9- Assistanat de réalisation
- EC10- Régie

Le deuxième volet concerne l'étude du fonctionnement et la compréhension du secteur audiovisuel français. Volet indispensable pour l'insertion professionnelle des étudiants qui doivent comprendre le milieu dans lequel ils seront amenés à travailler.

- EC11 Paysage audiovisuel français
- EC12 Production

UE4 – Théories et techniques de l'image et du son

Si l'UE3 se concentrait sur les matières afférentes à l'équipe mise en scène, il s'agit dans l'UE4 de travailler sur la pratique des métiers dit « de l'image ». Cette unité très pratique repose néanmoins sur des cours théoriques d'analyse des caractéristiques techniques de l'image et du son qui sont ensuite mis en pratique dans des ateliers.

- EC13- Théorie du son (la perception du son, la synchronisation, les liaisons et connectiques...)
- EC14- Prise de son (la perche, les microphones, la mixette...)
- EC15-EC16-EC17- Image (les formats, les caméras, le cadre, les focales, les notions élémentaires d'optique, la colorimétrie, la sensitométrie, l'électricité, la machinerie...)

UE5 – Initiation aux techniques de post-production

Après le tournage viennent les métiers dits de la « post-production ». L'UE5 a pour objectifs de donner aux étudiants les outils nécessaires pour finaliser leurs projets. Les étudiants apprennent ainsi à maîtriser les bases de plusieurs logiciels : Adobe Première, Adobe Audition, DaVinci, ProToolsFirst. L'étape suivante consiste à mettre leur technique au service de l'artistique, à se servir de ces outils pour créer des ambiances, des tensions dramatiques, des émotions.

- EC18- Montage
- EC19- Mixage
- EC20- Etalonnage

UE6 – Projets tutorés

Tout au long de la scolarité, les étudiants réalisent des projets qui ont deux objectifs : leur permettre de mettre directement en pratique les enseignements qu'ils reçoivent, les préparer aux futurs métiers qu'ils seront amenés à exercer. L'implication sur les projets fait l'objet d'une notation et d'une appréciation. Ces projets sont la plupart du temps projetés devant le reste des étudiants et, parfois, inscrits en festivals. Ainsi, chaque étudiant peut-il enrichir son CV de réalisations concrètes.

- EC21- Festival « Désir, Désirs »
Concours de création étudiante du Crous
Film de fin d'année
Film de fin d'étude
- EC22- Les Films du mercredi (4)

UE7 – Enseignements techniques optionnels obligatoires

En deuxième année les étudiants doivent choisir une option obligatoire destinée à les spécialiser. Cette option les aide à choisir les postes qu'ils occuperont sur les projets de l'année et les prépare aux métiers qui les intéressent. Six options sont proposées ;

- EC23- Image
- EC24- Réalisation
- EC25- Ecriture
- EC26- Montage
- EC27- Son
- EC28- Production – Paf – Ass. De réalisation – Scripte - Régie

UE8 – Enseignements techniques optionnels facultatifs

S'ils le souhaitent les étudiants peuvent enrichir leur parcours en s'inscrivant sur une deuxième option. Cette option est facultative.

Une UE est un **groupe d'enseignements** comportant entre eux une **cohérence pédagogique**, il peut être composé de plusieurs EC (**Eléments constitutifs**)

Un EC correspond généralement à une matière

Le système de contrôle des connaissances est semestriel. Il comporte, pour chaque UE étudiée pendant le semestre, des évaluations (contrôles continus sous forme d'épreuves écrites ou orales, de travaux dirigés ou d'exposés), ainsi qu'un examen de fin de semestre (janvier & mai). Ces évaluations et examens font l'objet d'une notation sur 20 ainsi que de l'attribution de compétences associées.

Les évaluations et examens (épreuve écrite ou pratique dans chaque matière) permettent à l'étudiant de situer utilement sa progression.

30 crédits ECTS (European Credit Transfer System) sont affectés par semestre d'études. 1 ECTS correspond généralement à 20 à 30 heures de travail (cours et travail personnel). Le nombre de crédits attribués est proportionnel au volume global d'heures d'enseignement et de travail personnel pour l'enseignement concerné.

Un EC est validé dès lors que la note obtenue sur le semestre est égale ou supérieure à 10/20 (50%). L'étudiant est alors crédité du nombre de ECTS affecté à cet EC. Un EC peut également être validé « par compensation » à l'intérieur d'une UE si la note obtenue à l'EC en question est inférieure à 10/20 mais que néanmoins la moyenne de l'UE à laquelle appartient cet EC est égale ou supérieure à 10/20 (50%). L'ensemble de l'UE est alors validé et l'étudiant est crédité de la totalité des ECTS correspondants à cette UE.

Exemple : semestre 1

EC1 : 8/20 (coefficient 2)

EC2 : 12/20 (coefficient 1)

EC3 : 9/20 (coefficient 1)

= l'UE est validée par compensation entre les EC

UE 1 : 12/20 coefficient 12

UE 2 : 08/20 coefficient 12

UE 3 : 10/20 coefficient 6

= le semestre est validé par compensation entre les UE

Un semestre est validé dès lors que toutes les UE qui le composent sont validées (directement ou par compensation). Un semestre validé correspond à l'attribution de 30 ECTS, une année validée à 60 ECTS et le certificat d'établissement est obtenu par la validation de 120 ECTS. La compensation est possible également entre les 2 semestres de la même année. Néanmoins, la validation par compensation traduit la faiblesse de l'étudiant qui en bénéficie là où il n'a pas obtenu la moyenne requise et pourrait le pénaliser dans la recherche d'un emploi et/ou la poursuite de ses études.

Exemple

Si l'étudiant a obtenu 9/20 de moyenne générale sur le semestre 1 il pourra valider son année s'il obtient au minimum 11/20 au semestre 2 de la même année.

La moyenne générale sur l'année est de 10/20, le semestre 1 est validé par compensation.

Le passage en deuxième année est conditionné par la validation des deux semestres de l'année 1 (directement ou par compensation).

Dans le cas où un étudiant n'ayant pas obtenu son année (directement ou par compensation) souhaiterait malgré tout obtenir son passage en deuxième année il peut en formuler la demande dans les 15 jours suivant la publication des résultats. Sa demande sera étudiée par le jury d'examen qui l'informera de sa décision dans le mois suivant la demande.

Organisation de l'année

30 semaines de cours en temps plein – du 20 septembre au 24 juin (projection de fin d'année le 24 juin)

Vacances scolaires Zone B

Une organisation des études en **4 semestres**

Un volume horaire de formation de 1300 heures sur deux ans

Une architecture de formation en **spécialisation**, construite sur une logique de progression

Des équipes de formation qui accompagnent les étudiants dans la **construction de leurs projets personnels et professionnels** et garantissant une cohérence pédagogique

Des parcours constitués d'une combinaison d'**unités d'enseignement (UE)**, obligatoires, optionnelles et facultatifs, elles-mêmes constituées d'**éléments constitutifs (EC)**

Répartition des semestres

	ANNEE 1				ANNEE 2							
	Tronc commun				SCENAR REAL				IMAGE			
	Semestre 1		Semestre 2		Semestre 1		Semestre 2		Semestre 1		Semestre 2	
	ECT	Vol. H.*	ECT	Vol. H.*	ECT	Vol. H.*	ECT	Vol. H.*	ECT	Vol. H.*	ECT	Vol. H.*
UE1 - CULTURE ARTISTIQUE & CINEMATOGRAPHIQUE	7	70	7	70	4	25	4	25	4	25	4	25
EC1 Histoire du cinéma	2	25	2	25	1	15	1	15	1	15	1	15
EC2 Initiation au langage cinématographique	1	15	1	15	1	10	1	10	1	10	1	10
EC3 Perspectives du cinéma contemporain	2	15	2	15								
EC4 Culture cinématographique	2	15	2	15	2	2			2	2		
UE2 - LANGUE VIVANTE	2	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EC5 Anglais	2	20										
UE3 - ECRITURE, PRODUCTION & MISE EN SCENE	8	110	8	145	12	150	12	150	0	0	0	0
EC6 Scénario	2	35	2	35	6	50	6	50				
EC7 Réalisation	2	35	2	35	6	100	6	100				
EC8 Direction d'acteur		6		6								
EC9 Assistanat de réalisation	1	10	1	10								
EC10 Regie	1	10	1	10								
EC11 Le paysage audiovisuel Français	1	10	1	10								
EC12 La production cinématographique	1	10	1	10								
UE4 - THEORIE ET TECHNIQUES DE L'IMAGE ET SU SON	6	55	6	55	0	0	0	0	10	130	10	130
EC13 Théorie du son	1	10	1	10								
EC14 Techniques de prises de son	2	10	2	10								
EC15 Initiation à l'image théorie (théorique et pratique)	3	35	3	35					3	25	3	25
EC16 Théorie de l'image (électricité et photométrie)									7	105	7	105
EC17 Pratique de l'image (caméra et lumière)												
UE5 - INITIATION AUX TECHNIQUES DE POST-PRODUCTION	3	45	3	45	0	0	0	0	2	20	2	20
EC18 Initiation au montage - Adobe Première / Da Vinci	2	35	2	35								
EC19 Initiation au mixage - Adobe Audition / Protools	1	10	1	10								
EC20 Etalonnage												
UE6 - PROJETS TUTORÉS	4	75	6	110	8	185	8	185	8	185	8	185
EC21 PROJETS (Desirs, desirs, Crous, FFA, FFE)	4	75	6	110	4	100	4	100	4	100	4	100
EC22 Les films du mercredi					4	85	4	85	4	85	4	85
UE7 - OPTIONS OBLIGATOIRE (1)	0	0	0	0	6	40	6	40	6	40	6	40
EC23 Image					6	40	6	40	6	40	6	40
EC24 Réalisation					6	40	6	40	6	40	6	40
EC25 Ecriture					6	45	6	45	6	45	6	45
EC26 Montage					6	40	6	40	6	40	6	40
EC27 Son					6	30	6	30	6	30	6	30
EC28 Production - scripte					6	45	6	45	6	45	6	45
UE8 - OPTIONS FACULTATIVES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EC23 Image												
EC24 Réalisation												
EC25 Ecriture												
EC26 Montage												
EC27 Son												
EC28 Production - scripte - regie												
TOTAUX	30	375	30	425	30	400	30	400	30	400	30	400
Crédits ECTS par semestre	30		30		30		30		30		30	
Volume horaire par semestre	375		425		400		400		400		400	
Volume horaire annuel			800				800				800	

* le volume horaire correspond à l'enseignement présentiel, il peut légèrement varier d'une année sur l'autre

L'équipe se compose de 3 membres de l'administration

- Isabelle Heurtaux, Directrice
- Sarah Chauvet, Assistante de direction
- Aurélien Geneix, Régisseur technique

de 2 professeurs du secondaire et de l'université

- Germain Sclafer, Histoire du cinéma
- Nicolas François, Anglais

et d'une vingtaine d'intervenants professionnels de l'audiovisuel qui partagent leur temps entre les cours dispensés et leurs professions de monteurs, réalisateurs, producteurs, ingénieurs du son...

- Louise Revoyre, Scénario
- Jean-Baptiste Dusseaux, Ecriture documentaire
- Marie Belhomme, Scénario, Réalisation, Direction d'acteur
- Mallory Grolleau, Réalisation, Direction d'acteur
- Loïc Paillard, Réalisation, Direction d'acteur
- Frank Ternier, Réalisation
- Simon Leclère, Réalisation
- Philippe Lenouvel, Image
- Grégoire Darrasse, Image
- Bertrand Van Breemaat, Théorie du son
- Sylvain Teissier, Pratique du son
- Bruno Delarue, Paysage Audiovisuel Français
- Pauline Moreau, Production, Assistanat de mise en scène
- Vanessa Ailleaume, Assistanat de mise en scène
- Benoit Guilbaud, Régie
- Babette Hauss, Direction de Casting
- Pauline Pécheux, Scripte
- Lucie Truffaut, Scripte
- Anne-Cécile Vergnaud, Montage
- Eric Mauger, Etalonnage
- Yann Philippe, Etalonnage
- Amin Karimigourdarzi, Mixage, Sound-design